

Benoît Melançon et Pierre Popovic : *Le village québécois d'aujourd'hui. Glossaire*. Montréal, Fides, 2001

Michel Lacroix

Volume 5, numéro 1, 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1000673ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1000673ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Globe, Revue internationale d'études québécoises

ISSN

1481-5869 (imprimé)

1923-8231 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lacroix, M. (2002). Compte rendu de [Benoît Melançon et Pierre Popovic : *Le village québécois d'aujourd'hui. Glossaire*. Montréal, Fides, 2001]. *Globe*, 5(1), 190–191. <https://doi.org/10.7202/1000673ar>

Tous droits réservés © Globe, Revue internationale d'études québécoises, 2002

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Benoît Melançon et Pierre Popovic

Le village québécois d'aujourd'hui. Glossaire.

Montréal, Fides, 2001.

Les auteurs de ce petit livre sont partis à la chasse aux mots du jour, ces clichés, euphémismes et néologismes qui hantent les discours québécois contemporains, et le butin est des plus savoureux. L'étranger curieux des manies discursives québécoises, le sociolinguiste averti, les littéraires épris de bons mots et les amateurs de ces trop rares ouvrages qui combinent une intelligence vive et un humour fin prendront un grand plaisir à sa lecture. Ceux qui ont eu le bonheur de lire le *Livre dont vous êtes l'intellectuel*, qu'avait commis Pierre Popovic avec Michel Biron, connaissent déjà ce gai savoir des plus malins.

À la manière de Roland Barthes s'attaquant, dans ses *Mythologies*, à des objets aussi divers et banals que le steak-frites et le strip-tease, pour mieux révéler le sens de leur apparente insignifiance, Melançon et Popovic ont fait une liste, toute subjective mais basée sur des occurrences dans les journaux, de mots et de locutions en vogue, pour lesquels ils proposent des définitions. De « a (plan) » à « yo », en passant par « cent dix pour cent », « danse contact », « Môman », « pas à peu près » ou « rapport (avoir pas) », quelques centaines d'expressions actuelles passent à la moulinette de nos chercheurs. Par exemple, « kekpart » se trouve ainsi défini : « Désigne une partie de l'anatomie qui n'était pas à l'origine destinée au rangement. *Son projet, il peut se le mettre kekpart* ». Ou encore, « déficit zéro » est présenté comme un « délire monomaniacal contagieux ». On peut voir avec ce second exemple que l'humour des auteurs est loin d'être dépourvu de toute conscience socio-politique. En fait, c'est précisément pour montrer ce qui se cache sous le doux ronron de la « parlotte publique » que ce livre a été conçu. Et l'hypothèse qu'on y lance postule que le rôle de ce langage alambiqué omniprésent dans le discours public québécois serait de camoufler la réalité, de masquer le « caractère problématique du réel ». Certains pourraient contester cette thèse, se demander si cet « aveuglement volontaire », ce refus de nommer est bien propre à l'époque actuelle et au discours public québécois ou s'il n'est pas ou n'a pas déjà été plus répandu. D'autres regretteront que telle ou telle expression ne s'y retrouve pas. Mais tous retourneront souvent à l'ouvrage, le temps de goûter, encore une fois, quelques-unes de

ses définitions. Car, pour employer deux mots qui s'y trouvent, il est « full écoeurant » !

Michel Lacroix
Université du Québec à Trois-Rivières

Guy Giroux [éd.]

L'État, la société civile et l'économie.

Saint-Nicolas (France), L'Harmattan

et Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001.

Cet ouvrage collectif s'inscrit dans la continuité des travaux qui ont été menés entre 1999 et 2002 sur le thème « De la déréglementation à l'éthique d'entreprise ». Sous la direction de Michel Dion, ce projet de recherche multidisciplinaire (CRSH) regroupe des chercheurs qui s'interrogent sur les possibilités et les conditions de transfert des mécanismes de régulation de l'État vers l'entreprise. Mais cette interrogation s'inscrit dans une problématique plus large des rapports entre l'État, l'économie et la société civile. Chaque transformation du mode de développement socio-économique de nos sociétés se présente comme un difficile exercice d'équilibre entre l'État, la société civile et l'économie. Dans le contexte actuel, et c'est ce que soutiennent les auteurs de *L'État, la société civile et l'économie*, ce nouvel équilibre devrait reposer davantage sur la société civile.

Pour Frédéric Lesemann, par exemple, la société civile est porteuse d'une subjectivité réflexive qui s'oppose aux logiques des systèmes (marchand ou étatique) et peut en ce sens être au cœur des mouvements sociaux contemporains. La fonction régulatrice de l'État viserait alors à protéger ces valeurs individuelles et collectives au sein de la société civile. L'État partenaire remplacerait ainsi l'État providence. Quant à François Houle et à Joseph-Yvon Thériault, ils voient dans la société civile un espace social qui permet de réconcilier la tension entre l'individu et la collectivité, dont la mise à jour caractérise la modernité. Entre l'État, qui véhicule les principes de la collectivité, et le marché, qui véhicule ceux de l'individu, la société civile présente un potentiel de solidarité apte à résoudre le conflit entre l'individu et la collectivité. Tout en retenant de l'État social les principes universalistes et du néolibéralisme